



Résolution du conseil communal du 4 septembre 2018

Le Conseil,

- Autorise le collège à intervenir dans le dossier relatif au survol du territoire par les avions
- Prolonge la location du terrain appartenant à la société nationale des chemins de fer Belges square du 8 mai
- Approuve le financement pour le remplacement de chaudières pour la Résidence Berlioz
- Approuve l'avenant à la convention pour l'occupation partielle par l'école communale n°6
- Approuve la convention de transaction avec Audi et la Région pour les parcelles communales de l'ancien tracé du boulevard de la Deuxième Armée Britannique situées dans le site de l'usine Audi
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
 - la fourniture et placement d'une nouvelle installation de parlophonie pour le bâtiment rue de Belgrade 84
 - le mobilier scolaire
 - la fourniture et le placement de protections d'angles et de portes
 - la fourniture d'électroménager classique
 - l'acquisition d'une cuisinière pour la crèche communale « Les p'tits Matelots » et admet la dépense
 - la réparation de la voirie et des trottoirs place Saint-Denis
 - l'aménagement dans diverses aires de jeux, sécurisation et remplacement des jeux existants
 - la réfection des clôtures
 - la plantation de nouveaux arbres dans les parcs et le remplacement des arbres morts le long de la voirie
 - l'achat d'un Dumper
 - l'équipement de voirie
 - la sécurisation des voiries
 - les achats de véhicules
 - la fourniture et le placement de coffrets et câbles pour les illuminations de fin d'année
 - les sondages et mesures de stabilité (monitoring des fissures) pour le Brass
 - les interventions lourdes sur les terrains synthétiques
 - la location, l'installation et le démontage de locaux préfabriqués supplémentaires au Bempt
 - l'abattage et l'élagage d'arbres
 - la mission de conseil et d'auteur de projet à l'école 3
 - le remplacement de divers matériels pour le Service Plantations
 - la rénovation de l'enveloppe extérieure du bâtiment arrière de l'école 3
 - les interventions lourdes sur les aires de jeux communales
 - les travaux d'aménagement pour la crèche le Bercaïl
 - la location, l'installation et le démontage de locaux préfabriqués du Bempt

- Approuve l'avenant à la convention d'adhésion à la centrale d'achat « Agence du stationnement – Marché public de fourniture ayant pour objet fourniture, installation et entretien des dispositifs pour vélos »
- Adhère à la « centrale de marché pour la fourniture d'appareils de mesures, d'affichage et d'enregistrement de niveaux sonores »
- Approuve les emprunts pour le financement des dépenses d'investissements prévues au budget 2018
- Approuve la convention établie entre la Commune de Forest et l'intercommunale Vivaqua relative à l'étude du maillage pluie Bempt
- Approuve la convention établie entre la commune de Forest et l'intercommunale Vivaqua relative à l'étude du maillage pluie Leybeek
- Emet un avis quant à 2 budgets et 1 compte de fabriques d'église
- Rend un avis positif pour le placement de caméras fixes temporaires dans les lieux ouverts situés sur le territoire de la commune de Forest
- Approuve les conditions du marché pour :
 - les travaux de rénovation de la crèche "Le Bercail"
 - l'aménagement des voiries Kersbeek, Bempt et Verrerie
 - l'école "De Puzzel": construction d'une nouvelle école (site Divercity)
 - le remplacement de châssis dans différents bâtiments communaux
 - l'étude de faisabilité et la mission d'auteur de projet pour le Stade Bertelson et environs
 - le réaménagement des abords de la gare de Forest-Est et la revitalisation de l'espace public sur l'axe « Rousseau – Vanpé – Saint-Denis – Dries – Eau »
 - la construction d'une structure d'accueil de la petite enfance de 56 places
- Approuve la convention d'occupation de la piscine du CERIA pour les écoles francophones de la commune de Forest
- Prend acte de la déclaration de places vacantes pour l'année scolaire 2018/2019
- Modifie le budget ordinaire 2018 pour l'obtention d'un subside régional en « égalité des chances »
- Fixe les jetons de présence pour les élections communales
- Approuve le plan d'expropriation pour cause d'utilité publique d'un bien chaussée de Bruxelles 22-24 et 18-20
- Approuve la convention de mise à disposition et ses annexes régissant la mise à disposition du bâtiment 37 rue Marconi
- Approuve la modification budgétaire du service extraordinaire 2018 pour la mission d'auteur de projet pour la restauration des jardins de l'abbaye de Forest
- Approuve le nouveau protocole d'accord pour la construction d'un immeuble comprenant des logements de type « assimilé à du logement social », une crèche et un parking souterrain, quartier Saint-Antoine
- Prend pour information le mode de financement de l'acquisition du bien sis avenue Wielemans-Ceuppens 1-3
- Approuve la convention de collaboration à l'occasion du week-end Bruxelles néoclassique 2018 entre Explore Brussels asbl et la commune
- Approuve les comptes annuels du CPAS pour l'exercice 2017
- Approuve le règlement scolaire pour les écoles néerlandophones communales
- Approuve le cadre général pour la procédure de sélection pour la fonction de directeur pour GBS De Puzzel
- Autorise le collège d'acquiescer au jugement rendu dans l'affaire qui oppose la commune de Forest et la Société Anonyme Entreprise Générale M & M Sitty
- Approuve la convention de subventionnement Forest Sound Festival
- Entend 2 interpellations de conseillers communaux

- Entend 2 questions orales de conseillers communaux
- Octroie 5 pensions
- Met 3 agents en disponibilité
- Désigne 6 enseignants
- Nomme 10 enseignants
- Acte 1 démission